



PRÉFET  
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

Service des Travaux Publics

Mata Utu, le 17/07/2020

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Lancement du dispositif "Aide à l'achat de matériaux"

L'Administration Supérieure communique :

À toute la population de Wallis et Futuna qu'une aide exceptionnelle à l'achat de matériaux peut être attribuée aux propriétaires occupants sans ressources et sous condition d'acceptation du dossier. Ce dispositif permet d'effectuer des travaux sur des logements dégradés, inachevés ou inadaptés dans le but d'améliorer la sécurité ou la santé de ses occupants.

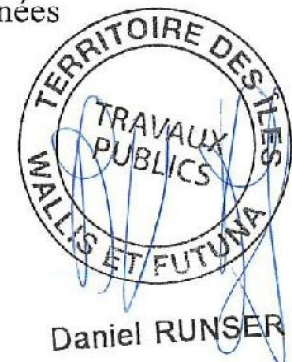
Toute personne intéressée pourra retirer un formulaire de demande auprès des structures suivantes :

1. Service de l'Inspection du Travail et des affaires sociales (SITAS)
2. Assemblée Territoriale de Wallis et Futuna
3. Circonscription d'Uvea
4. Délégation de Futuna
5. Service des Travaux publics de Wallis et de Futuna

Le formulaire complété accompagné des pièces justificatives devra être déposé au plus tard le **31 août 2020** auprès du service des Travaux publics de Wallis et de Futuna

Les demandes déposées au-delà de cette date ne seront pas examinées

Contact presse :  
Daniel RUNSER – Chef des services des Travaux publics  
+00681.72.26.26



Préfet de Wallis-et-Futuna



@Prefet986



[www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](http://www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)